



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3223 — Jeudi 13 Novembre 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2008 -3 » 2-4

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP - 4

DESIGNATION DE CENTRALISATEUR

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI 5

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

- SICAV BNA
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
- FCP SECURAS
- FCP DELTA EPARGNE ACTIONS

EMISSION D'EMPRUNT
OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE
- TUNISIE LEASING 2008-3 -

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Tunisie Leasing, réunie le 29 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 50 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 9 septembre 2008 a décidé d'émettre une première tranche d'un montant de **15 millions de dinars** objet de la présente opération, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Tunisie Leasing 2008-3».

Montant : 15 000 000 dinars divisés en 150 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le 27 janvier 2009 date limite de clôture des souscriptions.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents aux choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Taux fixe : 6,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 septembre 2008, qui est égale à 5,228%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,228%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2008-3 » seront émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,767 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27 janvier 2009**.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **27 janvier 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **27 janvier** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **27 janvier 2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21 novembre 2008** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **27 janvier 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission au **27 janvier 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2008 - 3 - (Suite)

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 novembre 2008** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : La présente émission a reçu la note BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 07/10/2008.

Cotation en bourse : La Société Tunisie Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisie Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **08-0629** en date du **05 novembre 2008**, du document de référence « TL 2008 » enregistré par le CMF sous le n° **08-0004** en date du **15 août 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **08-0004/A001** en date du **05 novembre 2008** seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, 1082 Mahrajène, Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2008 - AS - 923

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DES
INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
- STIP -**

Siège Social : centre Urbain Nord Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadhra -

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2008.

	Unité	2e trimestre		Cumulé à fin Juin		Réalisé
		2008	2007	2008	2007	31/12/2007
1. Revenus						
Local	m DT	15 870	14 990	23 907	25 044	50 850
Export	m DT	6 787	10 016	16 491	21 663	36 415
Total	m DT	<u>22 657</u>	<u>25 006</u>	<u>40 398</u>	<u>46 707</u>	<u>87 265</u>
2. Production (en volume)	Tonne	4 157	4 466	7 936	9 265	16 458
3. Investissements	m DT	71	450	71	514	701
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	m DT	153 454	152 160	153 454	152 160	148 572

Faits Saillants

Baisse de production de 7% au 2^{ème} trimestre 2008 par rapport à celui de 2007, due aux difficultés persistantes de trésorerie qui ont pour effet des ruptures fréquentes d'approvisionnement en matières premières.

2008 - AS - 929

DESIGNATION DE
CENTRALISATEUR

AVIS DES SOCIETES (Suite)

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 Port El Kantaoui - 4089 Hammam Sousse - Tunisie -

La Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire "SIHM 2008", qu'elle a désigné -AMEN INVEST-, intermédiaire en bourse sis au 9, rue du Lac Neuchatel -1053 Les Berges du Lac-, comme centralisateur de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

2008 - AS - 926

AVIS

COURBE DES TAUX DU 13 NOVEMBRE 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,343%		
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,344%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,347%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,349%	1 003,195
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009	5,360%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009	5,348%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,392%	1 017,551
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	5,617%		1 010,839
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,964%		1 005,366
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,034%	1 065,391
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,066%	1 101,223
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,148%	1 042,393
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,378%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,442%		1 019,230
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,816%		1 006,327

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 12/11/2008	LIQUIDATIVE du 13/11/2008	DEPUIS LE 31/12/2007 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	124,890	124,902	3,859	3,19%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,012	103,023	*** 3,349	3,23%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	101,697	101,707	*** 3,275	3,20%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	104,364	104,376	*** 3,658	3,49%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	103,936	103,949	*** 4,055	3,88%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	104,194	104,207	*** 4,055	3,87%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	102,639	102,650	*** 3,688	3,57%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	102,485	102,497	*** 3,638	3,52%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	105,652	105,663	*** 3,764	3,55%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	104,467	104,479	*** 3,892	3,71%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	107,409	107,421	*** 4,004	3,71%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	103,394	103,406	*** 3,874	3,72%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	102,800	102,812	*** 3,750	3,61%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	105,380	105,391	*** 3,586	3,38%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	103,883	103,895	*** 3,745	3,58%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	105,330	105,341	*** 3,678	3,47%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	105,650	105,660	*** 3,680	3,46%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	103,601	103,611	*** 3,387	3,25%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	104,767	104,779	*** 3,841	3,65%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	103,853	103,864	*** 3,857	3,58%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	102,422	102,436	*** 4,243	4,07%
FINA O SICAV	FINACORP	-	103,185	103,196	*** 3,196	3,20%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,070	103,081	3,081	3,08%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	100,870	100,880	0,880	0,88%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,134	1,135	0,033	2,99%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,771	10,772	0,373	3,59%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,355	10,356	*** 0,360	3,46%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 102,452	102,467	2,467	2,47%
FCP SECURAS	STB Manager	-	102,020	102,030	2,030	2,03%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	99,961	99,972	0,010	0,01%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,294	41,298	1,436	3,60%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,004	30,007	1,074	3,71%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	76,784	77,366	*** 4,173	5,64%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	105,805	106,407	*** 23,359	27,60%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	1 065,527	1 072,413	*** 218,797	25,15%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	65,820	66,381	*** 3,627	5,62%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,047	101,169	*** 2,652	2,58%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	60,650	61,332	*** 6,574	11,72%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,841	46,151	*** 0,336	0,71%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,801	52,009	*** 4,954	10,22%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,549	95,755	*** 4,663	4,98%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,572	96,893	*** 9,507	10,67%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,504	13,563	*** 1,234	9,72%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	77,606	78,272	*** 11,037	16,27%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	196,303	196,703	*** 31,316	18,52%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	110,012	110,300	*** 0,740	0,65%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 466,981	1 479,938	*** 284,394	23,38%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 657,062	1 666,513	201,358	13,74%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 144,517	144,587	*** 14,442	10,90%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,888	135,851	*** 10,202	7,89%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,314	123,349	*** 9,738	8,21%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,610	1,616	0,220	15,76%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,412	1,418	0,123	9,50%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 189,943	8 177,027	*** -565,531	-6,38%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	** 11,173	11,186	*** 0,927	8,75%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	** 11,981	12,014	*** 1,596	14,95%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	** 13,841	13,976	*** 3,253	29,89%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	** 12,853	13,054	*** 2,821	26,76%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,648	102,378	*** 4,791	4,78%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,088	104,835	*** 6,095	6,05%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,672	106,265	*** 6,631	6,57%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,886	14,091	3,516	33,25%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 060,361	1 060,731	41,710	4,09%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 406,172	5 414,491	414,491	8,29%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 112,944	113,131	13,131	13,13%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 102,986	105,647	5,647	5,65%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 034,014	1 034,008	34,008	3,40%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	105,222	105,896	5,896	5,90%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	501,406	504,861	4,861	0,97%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 108,226	107,659	7,659	7,66%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,479	105,911	5,911	5,91%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,227	100,282	0,282	0,28%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,224	100,267	0,267	0,27%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,221	100,252	0,252	0,25%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

« SICAV BNA »
RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2008

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 30 septembre 2008.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 30 septembre 2008, les actifs de la société SICAV BNA se chiffrent à 2.891.243 D et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.327.656 D soit 80,507 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 563.587 D soit 19,493 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20%.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à 2.847.842 D en titres émis par des sociétés dans des proportions variables dont une dépasse légèrement le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif :

Société	Pourcentage de l'actif net employé dans la société
Banque de Tunisie	10,747 %

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la sicav-bna arrêtés au 30 septembre 2008 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et sincères donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société à cette date. Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 septembre 2008 font apparaître un total du bilan de 2.891.243 D, un actif net de 2.847.842 D et un résultat net de la période bénéficiaire de 198.066 D.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAOUF MENJOUR

MEMBRE INDEPENDANT DE BAKER TILLY INTERNATIONAL

Bilan
(en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	2 327 656	2 351 807	2 156 964
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 190 788	2 254 164	2 056 159
Titres d'OPCVM		136 868	97 643	100 808
Placements monétaires et disponibilités		563 587	462 461	545 705
Placements à terme	3.2	563 434	460 872	540 045
Disponibilités		153	1 589	410
Débiteurs divers		-	-	5 250
TOTAL ACTIF		2 891 243	2 814 268	2 702 669
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	10 682	10 949	9 739
Autres créditeurs divers	3.4	32 719	31 314	32 590
TOTAL PASSIF		43 401	42 263	42 329
ACTIF NET				
Capital		2 816 120	2 719 708	2 633 469
Capital en nominal	3.5	3 390 200	3 911 800	3 574 800
Capital début de période		3 574 800	4 010 400	4 010 400
Émission en nominal		5 249 600	12 039 600	12 885 400
Rachat en nominal		- 5 434 200	- 12 138 200	- 13 321 000
Sommes non distribuables		- 574 080	- 1 192 092	- 941 331
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	- 941 331	- 1 061 685	- 1 061 685
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	367 251	130 407	120 354
Sommes distribuables		31 722	52 297	26 871

Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	31 732	52 270	26 847
Sommes distribuables de l'exercice clos				
Report à nouveau		- 11	27	24
ACTIF NET		2 847 842	2 772 005	2 660 340
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 891 243	2 814 268	2 702 669

Etat de résultat

	Note	Période 01/07/2008 30/09/2008	Période 01/01/2008 30/09/2008	Période 01/07/2007 30/09/2007	Période 01/01/2007 30/09/2007	Période 01/01/2007 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	4.1	17 348	103 257	17 840	117 308	117 308
Dividendes		15 730	95 728	17 840	114 250	114 250
Revenus des titres OPCVM		1 619	7 530			
Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-		3 058	3 058
Revenus des placements à terme	4.2	7 792	15 180	3 845	15 849	18 556
Total des revenus et des placements		25 141	118 438	21 685	133 157	135 864
Charges de gestion des placements	4.3	- 10 683	- 29 488	- 9 185	- 30 187	- 39 043
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 458	88 950	12 500	102 970	96 821
Autres produits						
Autres charges	4.4	- 19 472	- 57 988	- 20 366	- 58 217	- 70 733
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 5 014	30 962	- 7 866	44 753	26 088
Régularisation du résultat d'exploitation		- 876	770	-4244	7517	759
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 5 890	31 732	- 12 110	52 270	26 847
Variation de plus ou moins valeurs potentielles sur titres		876	- 770	4 244	- 7 517	- 759
Plus ou moins valeurs réalisés sur cession des titres		220 021	377 248	- 34 440	- 139 887	- 51 137
Frais de négociation		- 15 733	33 584	- 6 956	142 177	199 228
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		203 079	408 661	- 41 567	5 609	138 850
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.5	198 066	439 624	- 49 433	39 144	164 938

Etat de variation de l'actif net
en dinars tunisiens

	Note	Période 01/07/2008 au 30/09/2008	Période 01/01/2008 au 30/09/2008	Période 01/07/2007 au 30/09/2007	Période 01/01/2007 au 30/09/2007	Période 01/01/2007 au 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATIONS		198 066	439 623	-49 433	39 144	164 938
Résultat d'exploitation		-5 014	30 962	-7 866	44 753	26 088
Variation de plus ou moins valeurs potentielles sur titres		220 021	377 248	-34 440	-139 887	-51 137
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres		-15 733	33 584	-6 956	142 177	199 228
Frais de négociation		-1 209	-2 171	-171	-7 899	-9 241
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			-26 882		-51 333	-51 336
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-223 461	-225 239	-243 739	-215 881	-453 337
Souscriptions						
Capital		2 939 700	5 249 600	4 145 400	12 039 600	12 885 400
Régularisation des sommes non distribuables		-622 369	-1 113 596	-1 259 489	-3 159 017	-3 395 758
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice		-875	770	-4 244	7 517	759
Régularisation des sommes distribuables de						

l'exercice clos					
Rachats					
Capital	-3 131 500	-5 434 200	-4 426 800	-12 138 200	-13 321 000
Régularisation des sommes non distribuables	591 583	1 072 186	1 301 394	3 034 219	3 377 262
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice					
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos					
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 25 395	187 501	- 293 172	- 228 070	- 339 735
ACTIF NET					
En début de période	2 873 237	2 660 340	3 065 176	3 000 075	3 000 075
En fin de période	2 847 842	2 847 842	2 772 005	2 772 005	2 660 340
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	35 820	35 748	41 932	40 104	40 104
En fin de période	33 902	33 902	39 118	39 118	35 748
VALEUR LIQUIDATIVE	84,002	84,002	70,862	70,862	74,419
TAUX DE RENDEMENT	18,74%	9,198%	-5,194%	-4,763%	1,19%

NOTES AUX ETATS FINANCIER ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2008

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la Loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITALAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 bis, rue de Liban 1002, Tunis.

2. CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 30 septembre 2008, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la Loi n°96-112 du 30-12-1996, le décret n°96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à la juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4. Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3. BILAN**3.1 Portefeuille Titres**

	Coût d'acquisition	Plus ou moins value	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et droits rattachés	1 591 888	598 900	2 190 788	76,928%
OPCVM	126 487	10 382	136 868	4,806%
	1 718 374	609 281	2 327 656	81,734%

PORTFEUILLE TITRES ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008

En dinars tunisiens

Désignation du titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur boursière	% actif	% capital émis
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-	1 510 120,747	2 170 978,599	75,088%	-
Actions					
ARTES	10 000	103 300,000	117 270,000	4,056%	0,039%
ATB	6 000	16 956,000	49 122,000	1,699%	0,010%
BH	6 002	95 425,798	191 397,778	6,620%	0,033%
BIAT	4 500	165 019,500	185 103,000	6,402%	0,026%
BNA	25 000	228 750,000	218 350,000	7,552%	0,125%
BT	2 500	192 845,000	310 712,500	10,747%	0,033%
BTE(ADP)	6 500	173 797,000	201 162,000	6,958%	0,650%
CIL	4 289	52 784,723	102 777,307	3,555%	0,172%
ESSOUKNA	4 343	23 808,326	18 240,600	0,631%	0,144%
POULINA	10 342	61 534,900	78 257,914	2,707%	0,000%
SFBT	16 550	160 038,500	208 927,200	7,226%	0,030%
SIMPART	4 500	77 629,500	125 986,500	4,358%	0,643%
SPIDIT	5 000	38 450,000	24 800,000	0,858%	0,019%
STB	5 400	54 896,400	53 551,800	1,852%	0,022%
TL	10 000	126 420,000	285 320,000	9,868%	0,175%
Droits		249,675	19 809,055	0,685%	
AB DA 381/27	2	1,480	0,020	0,000%	
ADWA DA	6	1,380	2,460	0,000%	
AMS 031/26	1	0,100	0,010	0,000%	
AMS DA 11/50	1	0,080	0,010	0,000%	
AMS DA 021/51	1	0,090	0,010	0,000%	
AMS DA 04	1	-	-	0,000%	
SIM08	4 500	19 980,000	19 755,000	0,683%	
SITS DS	5 000	200,000	50,000	0,002%	
TJDSO	4 500	45,000	-	0,000%	
TR DA 1/15	3	1,545	1,545	0,000%	
TOTAL	-	1 510 370,422	2 190 787,654	75,773%	-

3.2 Placements à terme

Titres	Coût d'acquisition	Intérêt net de détenion	Valeur actuelle	% Actif Net
Compte BNA Placement	562 000	1 434	563 434	19,785%
	562 000	1 434	563 434	19,785%

3.3 Opérateurs créditeurs

	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	10 386	8 886	8 559
Rémunération du dépositaire	297	2 063	1 180

10 682	10 949	9 739
---------------	---------------	--------------

3.4 Autres créditeurs divers

	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
Jetons de présence	- 3 393	- 2 832	-
Commissaire aux comptes	4 307	4 308	6 600
Conseil du marché financier	195	165	173
Primes et indemnités	22 596	20 869	25 635
Autres	9 015	8 804	182
	32 719	31 314	32 590

3.5 Capital:**Capital au 30/06/2008**

Montant	3 582 000
Nombre de titres	35 820
nombres d'actionnaires	185

Souscriptions réalisés

Montant	2 939 700
Nombre de titres	29 397

Rachats effectués

Montant	3 131 500
Nombre de titres	31 315

Capital au 30/09/2008

Montant	3 390 200
Nombre de titres	33 902
nombres d'actionnaires	184

3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:

Résultat non distribuable exercice clos	- 1 061 685
Emissions en primes d'émissions au 31/12/2007	- 3 395 758
Rachat en primes d'émissions au 31/12/2007	3 377 262
Résultat non distribuable au 31/12/2007	138 850
	- 941 331

3.7 Sommes non distribuables de l'exercice en cours:

Résultat non distribuable au 30/09/2008	408 661
Emissions en primes d'émissions au 30/09/2008	- 1 113 596
Rachat en primes d'émissions au 30/09/2008	1 072 186
	367 251

3.8 Sommes distribuables:

Résultat d'exploitation au 30/09/2008	30 962
Régularisation du résultat d'exploitation	770
	31 732

4. ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus du portefeuille titres**

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Dividendes et actions	15 730	17 840	114 250
Revenus des titres OPCVM	1 619	-	-

Revenus des titres émis par l'Etat	-	-	3 058
	17 349	17 840	117 308

4.2 Revenus des placements à terme

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Intérêts Compte BNA Placement	7 792	3 845	18 556
	7 792	3 845	18 556

4.3 Charges de gestion des titres

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	10 386	8 887	37 863
Rémunération du dépositaire	297	298	1 180
	10 683	9 185	39 043

4.4 Autres charges:

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Primes et indemnités	9 552	9 578	38 000
Jetons de présence	3 393	2 832	9 900
Redevances Conseil du marché financier	742	635	2 705
Honoraires	1 959	2 231	7 796
Autres	3 826	5 090	12 332
	19 472	20 366	70 733

4.5 Résultat de la période

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Résultat d'exploitation	- 5 014	- 7 866	26 088
Résultat non distribuable (1)	203 079	- 41 567	138 850
	198 065	- 49 433	164 938

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme suit:

	01/07/2008 au 30/09/2008	01/07/2007 au 30/09/2007	01/01/2007 au 31/12/2007
Variation de la plus ou moins value potentielle	220 021	- 34 440	- 51 137
Plus ou moins value réalisée	- 15 733	- 6 956	199 228
Frais de négociation	- 1 209	- 171	- 9 241
	203 079	- 41 567	138 850

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES****ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2008**

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers intermédiaires de la société « Placement Obligataire SICAV », arrêtés au 30 Septembre 2008 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables relatives aux organismes de placement collectif. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers intermédiaires de la société Placement Obligataire SICAV arrêtés au 30 Septembre 2008, qui font apparaître un total de bilan net de 318 013 810 DT et un résultat de la période de 3 576 693 DT.

Il ressort de ces contrôles les observations suivantes :

01. La société Placement Obligataire SICAV a employé 3,006% de son actif net au 30 Septembre 2008 dans des liquidités et quasi-liquidités (disponibilités et comptes BNA Placement), soit un dépassement de 3,006% par rapport au seuil fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

02. La société Placement Obligataire SICAV détient dans son portefeuille plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur autre que l'Etat et les collectivités publiques locales et ce contrairement au seuil fixé par l'article ci-dessus indiqué (le détail de ces dépassements figure à la note 3 du présent rapport).

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve des observations ci-dessus indiquées, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers intermédiaires de Placement Obligataire SICAV sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière de la Société arrêtée au 30 Septembre 2008 ainsi que les résultats de ses opérations à cette date.

SAECO Consulting

PLACEMENT OBLIGATAIRE
SICAV

BILAN			30 Septembre	30 Septembre	31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)		Notes	2008	2007	2007
ACTIF	Portefeuille-titres	3	210 985 198	156 077 984	166 558 646
	. Obligations		87 381 332	56 937 065	63 511 778
	. BTA		82 665 057	70 710 320	71 700 568
	. BTZC		18 089 062	17 141 545	17 373 840
	. OPCVM et FCC		22 849 747	11 289 054	13 972 460
	Placements monétaires et disponibilités		107 028 612	110 564 256	90 933 447
	. Placements monétaires	4	33 976 842	38 010 473	33 718 073
	. Placements à terme	5	73 044 702	72 544 083	57 215 107
	. Banque	6	7 068	9 700	267
	Autres actifs		0	57 146	7 146
	. Débiteurs divers	7		57 146	7 146
	. Immobilisations		22 831	22 831	22 831
	. Amortissement		-22 831	-22 831	-22 831
TOTAL ACTIF			318 013 810	266 699 386	257 499 239
PASSIF	Opérateurs créditeurs	8	373 838	878 848	641 659
	Autres créditeurs divers	9	100 700	115 952	611 932
Total passif			474 538	994 800	1 253 591
ACTIF NET	Capital	10	306 716 668	256 552 749	244 663 892
	Sommes distribuables		10 822 604	9 151 837	11 581 756
	. de la période	11	10 821 340	9 150 839	11 580 804
	. de l'exercice clos				
	. Report à nouveau		1 264	998	952
Actif net			317 539 272	265 704 586	256 245 648
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			318 013 810	266 699 386	257 499 239

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

PLACEMENT OBLIGATAIRE
SICAV

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Période du 01/07 au 30/09/2007	Période du 01/01 au 30/09/2007	Période du 01/01 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	12	2 665 194	7 900 778	2 120 189	6 443 348	8 607 258
. Revenus des obligations		1 149 082	3 006 703	762 011	2 288 950	3 099 038
. Revenus des BTNB, BTA et BTZC		1 428 790	4 166 406	1 248 326	3 462 608	4 712 426
. Revenus des OPCVM et FCC		87 322	727 669	109 852	691 790	795 794
Revenus des placements monétaires	13	446 115	1 323 595	427 776	1 080 206	1 529 296
Revenus des placements à terme	14	806 713	2 421 751	780 698	1 958 545	2 766 774
Total des revenus des placements		3 918 022	11 646 124	3 328 663	9 482 099	12 903 328
Charges de gestion des placements	15	373 839	1 059 749	310 755	857 965	1 177 888
Revenus nets des placements		3 544 183	10 586 375	3 017 908	8 624 134	11 725 440
Autres charges d'exploitation	16	105 374	301 333	90 148	252 124	341 695
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 438 809	10 285 042	2 927 760	8 372 010	11 383 745
Régularisation du résultat d'exploitation		-40 070	536 298	310 956	778 829	197 059
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		3 398 739	10 821 340	3 238 716	9 150 839	11 580 804
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40 070	-536 298	-310 956	-778 829	-197 059
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		137 884	-147 461	15 141	-206 285	-181 280
Plus ou moins values réalisées sur titres				-3 003	-52 271	-52 271
Frais de négociation		0	0	0	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 576 693	10 137 581	2 939 898	8 113 454	11 150 194

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

PLACEMENT OBLIGATAIRE
SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en Dinars)

		Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Période du 01/07 au 30/09/2007	Période du 01/01 au 30/09/2007	Période du 01/01 au 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF	Résultat d'exploitation	3 438 809	10 285 042	2 927 759	8 372 010	11 383 745
	Variation des Plus ou moins values potentielles					
NET RESULTANT DES	sur titres	137 884	-147 461	15 141	-206 285	-181 280
OPERATIONS D'EXPLOITAI	Plus ou moins values réalisées sur titres	0	0	-3 003	-52 271	-52 271
	Frais de négociation	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DE DIVIDEN	Distribution de dividendes	-7	-11 580 493	46	-9 448 241	-9 448 287
TRANSACTIONS SUR LE	Souscriptions					
CAPITAL	. Capital	69 232 900	235 374 100	45 176 700	156 355 100	186 867 400
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-101 383	-184 859	-46 623	-49 266	-79 447
	. Régularisation des sommes distribuables	2 001 303	3 879 644	1 295 932	2 528 802	3 754 090
	Rachats					
	. Capital	-71 221 500	-173 177 700	-33 678 600	-97 914 600	-140 351 700
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	105 113	188 696	34 609	33 489	74 608
	. Régularisation des sommes distribuables	-2 041 373	-3 343 346	-984 978	-1 749 974	-3 557 031
	VARIATION DE L'ACTIF NET	1 551 746	61 293 623	14 736 983	57 868 764	48 409 827
ACTIF NET	En début d'exercice	315 987 526	256 245 649	250 967 603	207 835 822	207 835 822
	En fin d'exercice	317 539 272	317 539 272	265 704 586	265 704 586	256 245 649
NOMBRE D'ACTIONS	En début d'exercice	3 090 729	2 448 879	1 632 224	1 636 131	1 983 722
	En fin d'exercice	3 070 843	3 070 843	2 096 670	2 096 670	2 448 879
VALEUR LIQUIDATIVE	En début d'exercice	102,237	104,637	102,304	104,770	104,770
	En fin d'exercice	103,404	103,404	103,462	103,462	104,637
	TAUX DE RENDEMENT	4,53%	4,46%	4,49%	4,41%	4,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2008

NOTE N°1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Septembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE N°2 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille - titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille – titres est composé d'obligations, de titres émis par le Trésor (BTNB, BTA et BTZC) et de titres OPCVM. Les placements en portefeuille – titres et les placements monétaires sont comptabilisés, au moment du transfert de la propriété, pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour leur montant net de retenues à la source. Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par le Trésor (BTNB, BTA et BTZC) et en titres OPCVM et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2.2 – Evaluation des placements

Les obligations et valeurs assimilées telles que les titres de créances émis par le Trésor et négociables sur le marché financier sont évaluées :

- à la valeur de marché lorsqu'elles ont fait l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

2.3 – Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4 – Immobilisations corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Matériel de transport
 - Matériel informatique
- 1

NOTE N°3 : PORTEFEUILLE – TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/08	% actif net
i) <u>OBLIGATIONS</u>		<u>85 218 875</u>	<u>2 162 457</u>	<u>87 381 332</u>	<u>27,51%</u>
AB 2008 / 15A	10 000	1 000 000	18 944	1 018 944	0,32%
AB 2008 / 20A	30 000	3 000 000	61 224	3 061 224	0,96%
AFRICA 2003 TR / D	10 000	400 000	984	400 984	0,13%
AGHIR JERBA 2000	10 000	250 000	7 016	257 016	0,08%
AIL 2005 TR/A	10 000	400 000	2 680	402 680	0,13%
AIL 2007	10 000	1 000 000	43 432	1 043 432	0,33%
AIL 2008	10 000	1 000 000	144	1 000 144	0,31%
AMEN BANK 2001	10 000	400 000	9 456	409 456	0,13%
AMEN BANK 2007	20 000	1 800 000	60 320	1 860 320	0,59%
AMEN LEASE 2002-1	5 000	150 000	8 632	158 632	0,05%
ATB 2007/1	50 000	4 800 000	98 160	4 898 160	1,54%
ATL 2003-1	20 000	400 000	12 976	412 976	0,13%
ATL 2004-1	10 000	200 000	1 464	201 464	0,06%
ATL 2004-2	30 000	1 200 000	33 888	1 233 888	0,39%
ATL 2006-1	27 000	2 700 000	41 537	2 741 537	0,86%
ATL 2007/1	30 000	2 400 000	10 248	2 410 248	0,76%
ATL 2008/1	30 000	3 000 000	52 992	3 052 992	0,96%
ATL 2008 / SUBOR	15 000	1 500 000	9 204	1 509 204	0,48%
BDET 1999-TB	400 000	400 000	6 720	406 720	0,13%
BH 2001	20 000	400 000	15 584	415 584	0,13%
BH 2007	70 000	7 000 000	294 280	7 294 280	2,30%
BH 2008	70 000	7 000 000	140 672	7 140 672	2,25%
BIAT 2004	10000	400 000	16 184	416 184	0,13%
BTE 2004	1 100	66 000	919	66 919	0,02%
BTEI 2001-1	40 000	800 000	42 464	842 464	0,27%
BTKD 1998	50 000	500 000	26 680	526 680	0,17%
BTKD 2006	35 000	2 800 000	110 152	2 910 152	0,92%
CIL 2002-2	10 000	200 000	496	200 496	0,06%

CIL 2002-3	5 000	200 000	6 048	206 048	0,06%
CIL 2003-1	10 000	600 000	31 856	631 856	0,20%
CIL 2004-2	10 000	400 000	11 296	411 296	0,13%
CIL 2005-1	15 000	1 500 000	81 012	1 581 012	0,50%
CIL 2007/1	15 000	1 500 000	56 268	1 556 268	0,49%
CIL 2007/2	15 000	1 500 000	47 316	1 547 316	0,49%
CIL 2008 /1	15 000	1 500 000	7 056	1 507 056	0,47%
EL MOURADI 2002 A	8 000	160 000	870	160 870	0,05%
EL MOURASKANES 2003	6 000	360 000	6 466	366 466	0,12%
GL 2001-2	5 000	100 000	4 508	104 508	0,03%
GL 2002-1	10 000	200 000	2 728	202 728	0,06%
GL 2004-1	35 000	1 400 000	58 352	1 458 352	0,46%
MEUBLATEX 2001 TR/A	10 000	200 000	688	200 688	0,06%
MOURADI PALACE 2005	3 000	300 000	4 274	304 274	0,10%
PANOBOIX 2001	5 000	100 000	2 020	102 020	0,03%
PENELOPE 2001	30 000	600 000	32 952	632 952	0,20%
SELIMA CLUB 2002 TR/B	3 000	120 000	2 071	122 071	0,04%
SEPCM 2002	5 000	142 875	4 296	147 171	0,05%
SIHM 2008	14 000	1 400 000	3 730	1 403 730	0,44%
SOTUVER 2002	6 000	600 000	21 245	621 245	0,20%
STAR 2004	2 400	2 400 000	60 756	2 460 756	0,77%
STB 2008-16A/1	7 500	750 000	15 384	765 384	0,24%
STB 2008-20A/1	20 000	2 000 000	42 544	2 042 544	0,64%
STB 2008-25A/1	70 000	7 000 000	154 224	7 154 224	2,25%
STM 2007	8 000	800 000	1 139	801 139	0,25%
Tunisie Leasing 2003-1	20 000	400 000	15 856	415 856	0,13%
Tunisie Leasing 2004-1	14 000	280 000	6 989	286 989	0,09%
Tunisie Leasing 2004-2	10 000	400 000	11 296	411 296	0,13%
Tunisie Leasing 2005-1	15 000	900 000	46 680	946 680	0,30%
Tunisie Leasing 2006-1	14 000	1 120 000	51 083	1 171 083	0,37%
Tunisie Leasing 2007	20 000	1 600 000	15 216	1 615 216	0,51%
Tunisie Leasing 2007-1	15 000	1 500 000	59 460	1 559 460	0,49%
Tunisie Leasing 2007-2	15 000	1 500 000	52 644	1 552 644	0,49%
Tunisie Leasing 2008-1	15 000	1 500 000	19 872	1 519 872	0,48%
Tunisie Leasing 2008-2	15 000	1 500 000	7 266	1 507 266	0,47%
TOUTA 2002 A	6 000	120 000	120	120 120	0,04%
UNIFACTOR 2005 /1	20 000	800 000	3 424	803 424	0,25%
UNIFACTOR 2006/1	10 000	800 000	34 784	834 784	0,26%
UNIFACTOR 2008	10 000	1 000 000	28 632	1 028 632	0,32%
UTL 2004	10 000	800 000	22 584	822 584	0,26%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2008	% actif net
ii) <u>Titres émis par le Trésor</u>		<u>97 123 784</u>	<u>3 630 334</u>	<u>100 754 119</u>	<u>31,73%</u>
- BTZC		16 607 707	1 481 355	18 089 062	5,69%
BTZC 16/10/2010	10 000	5 133 807	577 642	5 711 449	1,80%
BTZC 16/10/2010	15 000	8 023 500	654 946	8 678 446	2,73%
BTZC 16/10/2010	6 400	3 450 400	248 767	3 699 167	1,16%
- BTA		80 516 077	2 148 979	82 665 057	26,04%
BTA à 6,5% -03/2009 (10 ans)	5 232	5 184 724	152 803	5 337 527	1,68%
BTA à 6.90 05/2022 (15 ans)	3 000	2 917 500	65 786	2 983 286	0,94%
BTA à 6.90 05/2022 (15 ans)	12 000	11 796 000	263 146	12 059 146	3,80%
BTA à 7.5 - 04/2014 (10 ans)	20 000	20 427 183	558 904	20 986 087	6,61%
BTA à 7 - 02/2015 (10 ans)	24 000	24 119 509	865 315	24 984 824	7,87%
BTA à 8.25 -07/2014 (12 ans)	16 000	16 071 162	243 025	16 314 187	5,14%
iii) <u>Titres des OPCVM ET FCC</u>		<u>22 780 398</u>	<u>69 351</u>	<u>22 849 747</u>	<u>7,20%</u>
FCPSALAMCAP	140 000	1 453 626	46 894	1 500 520	0,47%
FCPSALAMPLUS	63 000	648 304	911	649 215	0,20%
MILLENIIUM SICAV	18 338	1 954 590	-30 164	1 924 426	0,61%

SANADET	30 000	3 177 450	29 010	3 206 460	1,01%
SICAV TRESOR	36 619	3 851 771	-55 040	3 796 731	1,20%
TUNISOEMIRATE SICAV	6 000	616 451	-5 363	611 088	0,19%
UNIVERS OBLIG.SICAV	38 562	3 969 377	39 682	4 009 059	1,26%
FCC1 P1 081114/1	3 50 0	1 895 674	11 286	1 906 960	0,60%
FCC1 P2 081114/1	1 500	1 500 000	10 027	1 510 027	0,48%
FCC2 P1 081114/1	5 000	3 713 155	22 106	3 735 261	1,18%
Total en Dinars		205 530 204	5 454 995	210 985 198	66,44%

Composition du portefeuille

L'analyse du tableau des ratios émetteurs permet de constater que, contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, la Société détient dans son portefeuille plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur autre que l'Etat et les collectivités publiques locales.

Emetteurs	Titres	Montant souscrits par la SICAV en DT	En-cours des émissions au 30/09/08	Pourcentage détenu par la SICAV
PENELOPE	PENELOPE	600 000	800 000	75,00
BTEI	BTEI	800 000	5 801 306	13,79
AGHIR JERBA	AGHIR JERBA	250 000	1 037 517	24,10

Le total des encours de la SICAV au 30 Septembre 2008 s'élève à 1 650 000 DT contre 6 875 000 DT à la même période de l'année précédente.

NOTE N°4 : PLACEMENTS MONETAIRES

	Emetteur	Nbre	Prix d'acquisit.	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2008	% actif net
Titres à long terme :			33 160 427	816 416	33 976 843	10,71%
-	Billet s de trésorerie AIL	AIL	160 427	27 303	187 730	0,06%
-	Billet de trésorerie TL	TL	6 000 000	134 722	6 134 722	1,93%
-	Billet de trésorerie ALMES	ALMES	3 000 000	127 867	3 127 867	0,99%
-	Billet de trésorerie CERAMIQUE	CARTHA GO	5 000 000	181 277	5 181 277	1,63%
-	Billet de trésorerie CEDRIA	GO	3 000 000	71 317	3 071 317	0,97%
-	Billet de trésorerie CEDRIA	CEDRIA	3 000 000	127 867	3 127 867	0,99%
-	Billet de trésorerie SNA	SNA	3 000 000	8 893	3 008 893	0,95%
-	CD BTKD	BTKD	10 000 000	137 170	10 137 170	3,19%
-	CD BTE	BTE				
Total en Dinars			33 160 427	816 416	33 976 843	10,71%

NOTE N°5 : PLACEMENTS A TERME

	Emetteur	Nombre	Prix d'acquisit.	Intérêts courus	Valeur au 30/09/08	% actif net	
Titres long terme :			27 710 000	90 775	27 800 775	8,02	
-	Compte BNA placement	BNA	27 710	27 710 000	90 775	27 800 775	8,02
Titres à court terme :			43 897 000	1 346 927	45 243 927	14,98	
-	Compte BNA placement	BNA	43 897	43 897 000	1 346 927	45 243 927	14,98

Total en Dinars	71 607 000	1 437 702	73 044 702	23,00
------------------------	-------------------	------------------	-------------------	--------------

NOTE N°6 : DISPONIBILITES

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 décembre 2007
Avoirs en banque	7 168	22 003	5 556
Encaissements perçus et non encore comptabilisés	-	-	-10 043
Décaissements non encore comptabilisés	-	1 554	4 436
Sommes à régler	-100	-181 709	-100
- Rachats	-	-176 438	-
- Souscriptions	-	-	-
- Autres	-100	-5 271	-100
Sommes à encaisser	-	167 852	418
Total en Dinars	7 068	9 700	267

NOTE N°7 : DEBITEURS DIVERS

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 décembre 2007
ETAT	-	7 146	7 146
Avance impôt sur achat BTA	-	7 146	7 146
Avance retenues à la source	-	-	-
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS :	-	50 000	-
Obligations TL 04-25 à 7%	-	-	-
Obligations GL 0127 à 7,5%	-	-	-
Obligation BH 02 IF TMM + 1,25%	-	-	-
Report échéance du 29/09/2005 « BATAM »	-	50 000	-
Total en Dinars	-	57 146	7 146

NOTE N°8 : OPERATEURS CREDITEURS

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 Décembre 2007
Gestionnaire (BNA Capitaux)	233 649	194 223	199 951
Dépositaire (BNA)	140 189	684 625	441 708
Total en Dinars	373 838	878 848	641 659

NOTE N°9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 Décembre 2007
Administrateurs – jetons de présence	13 820	13 808	18 462
Commissaire aux comptes	13 299	11 734	16 899
Conseil du Marché Financier (CMF)	25 941	21 825	22 656
Rachats	5 893	54 505	492 611
Retenue à la source à payer	-	-	54 433
Autres	41 747	14 080	6 871
Total en Dinars	100 700	115 952	611 932

NOTE N°10 : CAPITAL

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 Décembre 2007
Capital au début de période			
- Montant	244 887 900	198 372 200	198 372 200
- Nombre de titres	2 448 879	1 983 722	1 983 722
- Nombre d'actionnaires	3 125	2 386	2 386
Souscriptions réalisées			
- Montant	235 374 100	156 355 100	186 867 400
- Nombre de titres	2 353 741	1 563 551	1 868 674
Rachats effectués			
- Montant	-173 177 700	-97 914 600	-140 351 700
- Nombre de titres	-1 731 777	-979 146	-1 403 517
Capital fin de période			
- Montant	307 084 300	256 812 700	244 887 900
- Nombre de titres	3 070 843	2 268 127	2 448 879
- Nombre d'actionnaires		2 633	3 125
Sommes non distribuables de l'exercice	-143 624	-274 334	-238 391
i) Résultat non distribuable	-147 461	-258 556	-233 551
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-147 461	-206 285	-181 280
- Plus (ou moins) values réalisées sur titres	-	-52 271	-52 271
- Frais de négociation	-	-	-
ii) Régularisation des sommes non distribuables	3 837	-15 778	-4 840
- Aux émissions	-184 859	-49 267	-79 448
- Aux rachats	188 696	33 489	74 608
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	-224 008	14 383	14 383
Total en Dinars	306 716 668	256 552 749	244 663 892

NOTE N°11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	30 Septembre 2008	30 Septembre 2007	31 Décembre 2007
Résultat d'exploitation	10 285 042	8 372 010	11 383 745
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	536 298	778 829	197 059
Total en Dinars	10 821 340	9 150 839	11 580 804

NOTE N°12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE – TITRES

	Période du		31 Décembre 2007
	01/07 au 30/09/2008	01/07 au 30/09/2007	
Revenus des obligations :	1 149 082	762 011	3 099 038
- Intérêts courus	562 010	326 620	-61 946
- Intérêts échus	587 072	435 391	3 160 984
Revenus des BTNB - BTA et BTZC	1 428 790	1 248 326	4 712 426
- Intérêts courus	369 897	186 540	838 495
- Intérêts échus	1 058 893	1 061 786	3 873 931
Revenus des FCC :	87 322	109 852	372 864
- Intérêts courus	-2 880	103 356	52 105
- Intérêts échus	90 202	6 496	320 759
Revenus des OPCVM	-	-	422 930
Total en Dinars	2 665 194	2 120 189	8 607 258

NOTE N°13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	Période du		31 Décembre 2007
	01/07/ au 30 /09/2008	01/07/ au 30 /09/2007	
Revenus des billets de trésorerie :	284 911	-	1 529 296
- Intérêts courus	108 942	-	84 635
- Intérêts échus	175 969	-	1 444 661
Revenus des certificats de dépôts :	161 204	427 776	-
- Intérêts courus	-379 917	130 834	-
- Intérêts échus	541 121	296 942	-

Total en Dinars	446 115	427 776	1 529 296
------------------------	---------	---------	-----------

NOTE N°14 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME

	Période du 01/07/ au 30/09/2008	01/07/ au 30/09/2007	31 Décembre 2007
Revenus des placements en compte BNA :	806 713	780 698	2 766 774
- Intérêts courus	284 605	296 900	199 486
- Intérêts échus	522 108	483 798	2 567 288
Total en Dinars	806 713	780 698	2 766 774

NOTE N°15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07/ au 30/09/2008	01/07/ au 30/09/2007	31 Décembre 2007
Rémunération du gestionnaire (*)	233 649	194 222	736 180
Rémunération du dépositaire (**)	140 190	116 533	441 708
Total en Dinars	373 839	310 755	1 177 888

(*) La gestion de Placement Obligataire – SICAV est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En Contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(**) La BNA assure les fonctions de dépositaire pour « Placement Obligataire - SICAV ». Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, le dépositaire reçoit une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

NOTE N°16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07 au 30/09/2008	01/07 au 30/09/2007	31 Décembre 2007
Jetons de présence	4 641	4 653	18 461
Redevance CMF	79 203	65 838	249 552
Honoraires	5 027	5 041	20 000
Rémunération du directeur général	2 329	6 301	9 315
TCL	10 219	8 315	26 383
Dotations aux amortissements	-	-	1 546
Diverses charges d'exploitations	3 955	-	16 438
Total en Dinars	105 374	90 148	341 695

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FCP SECURAS ARRETEE AU 30/09/2008
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR ET
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2008.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration du gestionnaire du fonds réuni le 05 juillet 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » pour la période allant du 20 février au 30 Septembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 116.043, un actif net de D : 114.770 et un bénéfice de D : 14.770.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » comprenant le bilan arrêté au 30 Septembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1 Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds pour la période allant du 20 février au 30 Septembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessous exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres « SICAV EPARGNANT » dépassent, par rapport à l'actif net du fonds, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le Commissaire aux Comptes
Fayçal DERBEL

**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars)**

ACTIF	Note	30/09/2008
Portefeuille-titres	4	115 584
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		83 612
Titres OPCVM		31 972
Placements monétaires et disponibilités		385
Placements monétaires		-
Disponibilités		385
Créances d'exploitation		74
TOTAL ACTIF		116 043
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	5	1 207
Autres créditeurs divers	6	66
TOTAL PASSIF		1 273
ACTIF NET		
Capital	10	112 376
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 394
ACTIF NET		114 770
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		116 043

**ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)**

	Note	Période du 20/02 au 30 septembre 2008
Revenus du portefeuille-titres	7	3 667
Dividendes		3 667
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 667
Charges de gestion des placements	8	(595)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 072
Autres charges	9	(678)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 394
Régularisation du résultat d'exploitation		-

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 394
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		11 864
Variation des plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		653
Frais de négociation		(141)
RESULTAT DE LA PERIODE		14 770

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 20/02 au 30 septembre 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	14 770
Résultat d'exploitation	2 394
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	11 864
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	653
Frais de négociation de titres	(141)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-
Souscriptions	
- Capital	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-
- Régularisation des sommes distribuables	-
Rachats	
- Capital	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-
- Régularisation des sommes distribuables	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 770
ACTIF NET	
En début de période (capital initial)	100 000
En fin de période	114 770
NOMBRE DE PARTS	
En début de période	1 000
En fin de période	1 000
VALEUR LIQUIDATIVE	114,770
TAUX DE RENDEMENT	14,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30-09-08

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 8 mai 2007 à l'initiative de la Société Tunisienne de Banque « STB » et la société « STB MANAGER » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 08 Mai 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 septembre 2008.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la STB. Le gestionnaire étant la STB MANAGER.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30 septembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- rise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- valuation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 115.584 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2008	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		71 362	83 612	72,85%
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		71 362	83 612	72,85%
ADWYA	1 000	3 230	6 887	6,00%
AIR LIQUIDE	24	4 070	5 278	4,60%
ATB	1 200	6 778	9 824	8,56%
BTEI (ADP)	220	7 042	6 809	5,93%
CIL	320	5 005	7 668	6,68%
AL KIMIA	130	4 752	5 460	4,76%
SFBT	500	7 015	6 312	5,50%
SIPHAT	120	1 884	1 800	1,57%
SOTETEL	400	6 848	6 215	5,42%
SOTRAPIL	300	6 915	3 900	3,40%
STB	500	4 826	4 959	4,32%
Tunisie Leasing	342	5 435	9 758	8,50%
TPR	800	4 232	5 277	4,60%
TUNINVEST	300	3 330	3 465	3,02%
Titres OPCVM		32 358	31 972	27,86%
SICAV EPARGNANT	313	32 358	31 972	27,86%
TOTAL		103 720	115 584	100,71%

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2008 à D : 1.207 et s'analyse comme suit :

Rémunération du gestionnaire	529
Rémunération du dépositaire	66
Rémunération du CAC	612
Total	1 207

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2008 à D : 66 et englobe exclusivement la redevance du CMF.

Note 7 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 20 février au 30 septembre 2008 à D : 3.667 et se détaille comme suit :

	Période du 20/02 au 30/09/2008
Dividendes	
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	2 519
des titres OPCVM	1 148
TOTAL	3 667

Note 8 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 20 février au 30 septembre 2008 à D : 595 et se détaille comme suit :

Rémunération du gestionnaire	529
Rémunération du dépositaire	66
Total	595

Note 9 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent D : 678 pour la période allant du 20 février au 30 septembre 2008 et se détaillent comme suit :

Rémunération du CAC	612
Rémunération du CMF	66
Total	678

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 20 février 2008 au 30 Septembre 2008, se détaillent ainsi :

<u>Capital initial</u>	
Montant	100 000
Nombre de parts émises	1 000
Nombre de copropriétaires	6
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-
<u>Autres mouvements</u>	
Plus (ou moins) values potentielles sur titres	11 864
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	653
Régularisation des sommes non distribuables	-
Frais de négociation	(141)
<u>Capital au 30-09-2008</u>	
Montant	112 376
Nombre de parts	1 000
Nombre de copropriétaires	6

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FCP SECURAS
ARRETEE AU 30/09/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2008.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire du fonds réuni le 05 juillet 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels du fonds commun de placement FCP SECURAS, pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2008. Les états financiers trimestriels tels qu'ils sont joints au présent rapport font ressortir un total net bilan de 133.723 DT et un résultat bénéficiaire de 4.395 DT. L'établissement et la fiabilité de ces états financiers relèvent de la responsabilité du gestionnaire du fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre examen.

I- Opinion sur les états financiers

1-Nous avons effectué notre examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que notre examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre contrôle consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre contrôle constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

2-A notre avis, les états financiers trimestriels du fonds commun de placement FCP SECURAS arrêtés au 30 septembre 2008, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du fonds, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

II- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons examiné les informations financières et comptables figurant dans le rapport du gestionnaire du fonds au titre de la gestion du troisième trimestre 2008, nous confirmons la cohérence des informations données dans ce rapport sur les comptes avec les états financiers trimestriels du fonds arrêtés au 30 septembre 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Salah DHIBI

**BILAN COMPARE
ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008
(En Dinars Tunisiens)**

ACTIF	NOTES	30/09/2008
Portefeuille-titres	A1	133 404
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		
Obligations et valeurs assimilées		
Titres OPCVM		133 404
Placements monétaires et disponibilités		319
Placements monétaires		
Disponibilités		319
Créances d'exploitation		
Autres actifs		
TOTAL ACTIF		133 723
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	B1	898
Autres créditeurs divers		
Total passif		898
ACTIF NET		
Capital	C1	128 671
Sommes distribuables		4 154
Sommes distribuables des exercices antérieurs		
Sommes distribuables de l'exercice		4 154
Total actif net		132 825
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		133 723

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**ETAT DE RESULTAT COMPARE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008
(En Dinars Tunisiens)**

	NOTES	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008
Revenus du portefeuille-titres	D1	4 081	4 081
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
Revenus des OPCVM		4 081	4 081
Revenus des placements monétaires			
Total des revenus des placements		4 081	4 081
Charges de gestion des placements	D2	< 933>	< 933>
Revenu net des placements		3 148	3 148

Autres produits		
Autres charges		
Résultat d'exploitation	3 148	3 148
Régularisation du résultat d'exploitation	1 006	1 006
Sommes distribuables de la période	4 154	4 154
Régularisation du résultat d'exploitation(annulation)	< 1 006>	< 1 006>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 090	1 090
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	354	354
Frais de négociation		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 592	4 592

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008
(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		1 703	1 703
Résultat d'exploitation		3 148	3 148
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		< 1 090>	< 1 090>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		< 354>	< 354>
Frais de négociation			
Distributions de dividendes			
Transactions sur le capital		131 122	131 122
Souscriptions		156 504	156 504
Capital		155 700	155 700
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		< 1 007>	< 1 007>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice		1 811	1 811
Rachats		< 25 382>	< 25 382>
Capital		< 25 000>	< 25 000>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		423	423
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice		< 805>	< 805>
VARIATION DE L'ACTIF NET		132 825	132 825
ACTIF NET			
En début de période			
En fin de période		132 825	132 825
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période			
En fin de période		1 307	1 307
VALEUR LIQUIDATIVE		102	102
VARIATION		2%	2%

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-08

NOTE 1 : CREATION DU FONDS

FCP SECURAS est un fonds commun de placement régi par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créée à l'initiative de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE et de STB MANAGER et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier du 8 mai 2007.

NOTE 2 : OBJET

Le fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 et 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultant à mesure qu'ils sont courus.

3-2 : Evaluation des placements en actions OPCVM et valeurs assimilées

Les placements en actions OPCVM et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêter, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capital, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3-3 : Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 : Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

A / ACTIFS**NOTE A1 : PORTEFEUILLE TITRES**

La valeur de cette rubrique s'élève au 30 septembre 2008 à **133.404 DT**, et se détaille comme suit :

Désignations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2008	% Actif net
Titres OPCVM :				
- SICAV l'épargnant	1 306	134 494	133 404	100,44%
Totaux	1 306	134 494	133 404	100,44%

B/ PASSIFS**NOTE B1 : OPERATEURS CREDITEURS :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 septembre 2008 à **933 DT**, et se détaille comme suit :

Désignations	30 septembre 2008
Gestionnaire	193
Dépositaire	64
Commissaire aux comptes	612
CMF	64
Totaux	933

C / ACTIF NET**NOTE C1 : CAPITAL :**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2008, se détaillent comme suit :

Désignations	Montant
<u>Capital au 01/01/2008</u>	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre de porteurs de parts	-
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	155 700
Nombre de titres	1 557
Nombre de porteurs de parts	10
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	<25 000
Nombre de titres	<250
Nombre de porteurs de parts	<2
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<1 090
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	<354
Frais de négociation	-
Régularisation des sommes non distribuables	<584
<u>Capital au 01/07/2008</u>	
Montant	128 671
Nombre de titres	1 307
Nombre de porteurs de parts	8

D/ ETAT DE RESULTAT :**NOTE D1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES:**

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 30 septembre 2008 à **4 081 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	30 septembre 2008
Dividendes des titres OPCVM	4 081
Totaux	4 081

NOTE D2 : CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS :

Les charges de gestion de placements s'élèvent au 30 septembre 2008 à **933 DT**, et se détaille comme suit :

Désignations	30 septembre 2008
Gestionnaire	193
Dépositaire	64
Commissaire aux comptes	612
CMF	64
Totaux	933